SÉANCE DU 05 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 05 mars, à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur **Gilles BOYENVAL, Maire.**

<u>Présents</u>: Serge JACQUET, Bruno VITRY, Robert PILLET, Thierry GUILLOU, François LOUIS, Fabienne LOFFET, Martine LEFEBVRE, Frédéric MARQUIS

<u>Absents excusés</u>: Lionel POIDEVIN (pouvoir donné à Fabienne LOFFET), Jérôme FILLOCQUE

(pouvoir donné à Bruno VITRY)

Secrétaire de séance : François LOUIS

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 Réf 2024050301

Monsieur le Maire quitte la séance

Monsieur Serge JACQUET, doyen d'âge prend la présidence

	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT
FONCTIONNEMENT	236 669.04 €	423 138.64 €	186 469.60 €
INVESTISSEMENT	185 731.27 €	216 246.00 €	30 514.73 €

Le compte financier unique 2023 est voté à l'unanimité.

<u>AMORTISSEMENT 2024 : Enfouissement électricité et téléphonie rue de Briot</u> Réf 2024050302

Monsieur le Maire informe son conseil municipal qu'à l'occasion des travaux d'enfouissement rue de Briot pour un montant de 15 693,93 € TTC (article 2041582 sur 2023), il est nécessaire d'amortir cette dépense en 2024 sur 10 ans soit 1 569,393 arrondis au budget 2024 à 1 570 €,

DECIDE d'amortir la subvention citée supra en une fois sur l'exercice 2024 Article

		Montant
681	Dépense de fonctionnement	1 570 €
2804151	Recette d'investissement	1 570 €

AUTORISE le comptable à procéder aux écritures d'ordre budgétaires

PRÉCISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024.

BUDGET PRIMITIF 2024

Réf: 2024050303

	FONCTIONNEMENT DÉPENSES	TOTAL
Chapitre 011	Charges à caractère général	219 922.00
Chapitre 012	Charges du personnel	134 090.00
Chapitre 014	Atténuation de produits	22 120.00
Chapitre 65	Charges de gestion courante	50 220.00
Chapitre 66	Charges financières	335.00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 000.00
	TOTAL DEPENSES RÉELLES	427 687.00
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 844.00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	62 334.00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	68 0604.00
	TOTAUX DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	496 865.00
	TOTAUX DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT RECETTES	496 865.00 TOTAL
Chapitre 002		
Chapitre 002 Chapitre 013	FONCTIONNEMENT RECETTES	TOTAL
	FONCTIONNEMENT RECETTES Excédent reporté	TOTAL 186 469.00
Chapitre 013	FONCTIONNEMENT RECETTES Excédent reporté Atténuation de charges	TOTAL 186 469.00 24 000.00
Chapitre 013 Chapitre 70	FONCTIONNEMENT RECETTES Excédent reporté Atténuation de charges Produits des services	TOTAL 186 469.00 24 000.00 7 188.00
Chapitre 013 Chapitre 70 Chapitre 73	FONCTIONNEMENT RECETTES Excédent reporté Atténuation de charges Produits des services Impôts et Taxes	TOTAL 186 469.00 24 000.00 7 188.00 42 334.00
Chapitre 013 Chapitre 70 Chapitre 73 Chapitre 731	Excédent reporté Atténuation de charges Produits des services Impôts et Taxes Impositions directes	TOTAL 186 469.00 24 000.00 7 188.00 42 334.00 122 628.00
Chapitre 013 Chapitre 70 Chapitre 73 Chapitre 731 Chapitre 74	FONCTIONNEMENT RECETTES Excédent reporté Atténuation de charges Produits des services Impôts et Taxes Impositions directes Dotations, Subventions	TOTAL 186 469.00 24 000.00 7 188.00 42 334.00 122 628.00 93 128.00
Chapitre 013 Chapitre 70 Chapitre 73 Chapitre 731 Chapitre 74	FONCTIONNEMENT RECETTES Excédent reporté Atténuation de charges Produits des services Impôts et Taxes Impositions directes Dotations, Subventions Autres	TOTAL 186 469.00 24 000.00 7 188.00 42 334.00 122 628.00 93 128.00
Chapitre 013 Chapitre 70 Chapitre 73 Chapitre 731 Chapitre 74 Chapitre 75	FONCTIONNEMENT RECETTES Excédent reporté Atténuation de charges Produits des services Impôts et Taxes Impositions directes Dotations, Subventions Autres TOTAL RECETTES RÉELLES	TOTAL 186 469.00 24 000.00 7 188.00 42 334.00 122 628.00 93 128.00 20 000.00
Chapitre 013 Chapitre 70 Chapitre 73 Chapitre 731 Chapitre 74 Chapitre 75	FONCTIONNEMENT RECETTES Excédent reporté Atténuation de charges Produits des services Impôts et Taxes Impositions directes Dotations, Subventions Autres TOTAL RECETTES RÉELLES Opérations d'ordre de transfert entre sections	TOTAL 186 469.00 24 000.00 7 188.00 42 334.00 122 628.00 93 128.00 20 000.00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	TOTAL
10004 - MATERIEL SALLE DES FETES	15 000,00
10005 - Frais d'études SALLE DES FETES	33 874,00
10005- FACADE MAIRIE	25 000,00
10006 - ECOLE PORTE	6 860,00
10007 - SOUFFLEUR	828,00
10015 - LEDS MAIRIE ECOLES	814,00
TOTAL EQUIPEMENT (20,21,23)	82 376,00
13913 - Départements	1 118,00
1641 - Emprunts en euros	16 625,00
165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 260,00
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	19 003,00
TOTAUX DES DEPENSES INVESTISSEMENT	101 379,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	TOTAL
001 - Excédent d'investissement reporté	30 514,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	62 334,00
10222 - FCTVA	427,00
165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 260,00
2802 - Frais liés aux documents d'urbanisme	2 881,00
28041511 - Biens mobiliers, matériel et études	894,00
2804181 - Biens mobiliers, matériel et études	1 499,00
2804182 - Bâtiments et installations	1 570,00
TOTAL RECETTES FINANCIERES	101 379,00
TOTAUX DES RECETTES INVESTISSEMENT	101 379,00

Le budget 2024 est voté à l'unanimité.

<u>COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 : ASSAINISSEMENT</u> Réf 2024050304

Monsieur le Maire quitte la séance Monsieur Serge JACQUET, doyen d'âge prend la présidence

	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT
INVESTISSEMENT	68 871.15 €5	142 043.53 €	73 172.38 €
EXPLOITATION	64 747.20 €	106 397.07 €	41 649.87 €

Le compte financier unique 2023 est voté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2024 : Réf 2024050305

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
011 - Charges à caractère général	59 394,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 000,00
014 - Atténuations de produits	3 200,00
65 - Autres charges de gestion courante	100,00
66 - Charges financières	3 139,00
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00
68 - Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	263,00
TOTAL DEPENSES RÉELLES	73 096,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	34 945,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	34 945,00
TOTAUX DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	108 041,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
70 - Vente de produits finis, prestations de services.	38 000.0

002 - Excédent de fonctionnement reporté	41 649,00		
Total recettes réelles		Total recettes réelles	79 649,00
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	TOTAL		
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	28 392,00		
TOTAL RECETTES D'ORDRE	28 382,00		
TOTAUX DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	108 041,00		

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions nouvelles
10003 - CONSTRUCTION RESEAUX	67 4411
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	67 441,00
TOTAL EQUIPEMENT (20,21,23)	67 441,00
1391 - Amortissements subv réseau	28 392,00
1641 - Emprunts en euros	12 284,00
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	40 676,00
- TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT	108 117,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Propositions nouvelles
-	0,00
TOTAL RECETTES EQUIPEMENT	0,00
001 - Excédent d'investissement reporté	73 172,00
28158 - Amortissement	34 945,00
TOTAL RECETTES FINANCIERES	108 117,00
TOTAUX DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	108 117,00

Le budget 2024 est voté à l'unanimité.

FONGIBILITÉ DES CREDITS

Réf 2024050306

La fongibilité des crédits est la faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel)

SECTION FONCTIONNEMENT

TOTAUX DES DEPENSES REELLES	427 687 €
-----------------------------	-----------

SECTION INVESTISSEMENT

TOTAUX DES DEPENSES REELLES	100 261 €

Après s'en être fait exposé le conseil municipal décide à l'unanimité :

En fonctionnement d'autoriser Monsieur le maire a effectué des mouvements de crédits de chapitre à chapitre jusqu'à **7.5**%

En Investissement d'autoriser Monsieur le maire a effectué des mouvements de crédits de chapitre à chapitre jusqu'à **7.5**%

<u>APPROBATION DU COMPTE PROFESSIONNEL DE FORMATION (CPF)</u> Réf 2024050307

Monsieur le Maire rappelle à son conseil municipal qu'un projet de délibération en date du 14 novembre 2024 pour le CPF avait été élaboré en vue d'une saisine du Comité Social Territorial (CST) du Centre de Gestion de l'Oise.

Monsieur le Maire précise qu'il avait été proposé de plafonner le coût horaire pédagogique à 15 € par action de formation, l'action de formation à 2 250 € et la prise en charges des frais annexes pour le repas du midi dans la limite de 20 € par jour de formation.

Par procès-verbal du 5 décembre 2024, le CST a rendu un avis favorable à l'unanimité sur ledit projet de délibération.

Monsieur le Maire propose de ne faire aucun changement et demande à son conseil municipal d'approuver le projet du 14 novembre 2023.

Le conseil Municipal décide :

D'approuver le CPF tel qu'il a été présenté au Comité Social Territorial

QUESTIONS DIVERSES:

Présentation de la fresque

Monsieur le Maire présente 4 propositions d'ébauches de fresques, dessinées par Mme PERRIER de Briot et pouvant être réalisées sur la façade de la mairie côté rue.

Le conseil Municipal décide de prendre la fresque proposée n°1 et demande à Monsieur le Maire de refaire ladite ébauche en retirant la Corse de mettre au nord-ouest de la carte Liberté au nord-est Égalité et au milieu Fraternité (couleur bleu, blanc, rouge).

Ebauche n°1 Ebauche n°2 Ebauche n°3











Bulletin communal

Monsieur Guillou demande à Monsieur le Maire de mettre dans le prochain bulletin communal un rappel à la population que la commune accepte les mises à disposition de personnel suivant : TIG, Pass-permis, Stagiaire divers.

TIG

Le conseil Municipal informe Monsieur le Maire que le TIG a très bien travaillé

Rue de Beauvais

Monsieur le Maire informe son conseil municipal que la 4 mars 2024, des cailloux ont été déversés involontairement au niveau des feux tricolores rue de Beauvais. Un riverain a contacté la gendarmerie qui est arrivée vers 15h45. Les cailloux ont été déblayés par balayage effectué Fabienne LOFFET, François LOUIS et Jérôme FILLOCQUE. Monsieur le Maire les remercie.

Prochaine réunion 2 avril 2024. Séance close à 21 h 30

SIGNATURES DE LA SÉANCE DU 05 MARS 2024

Gilles BOYENVAL, Maire	Bajono All
François LOUIS Secrétaire de séance	Thorns